

#Voyage dans le temps. Mai, le mois de Presqu'île en fleurs. Une manifestation qui démontre l'intérêt des habitant-e-s pour l'horticulture et la botanique. C'est grâce à son climat si particulier, remarquablement tempéré et observé dès le XIX^{ème} siècle que Cherbourg-en-Cotentin peut

aujourd'hui présenter collection de plantes rares ou exotiques. Suivez nous pour une balade dans les archives des jardins de notre ville.

1- Des fleurs pour les initiés.

Les herbes et plantes jouent un rôle important dans la médecine avant l'introduction de la chimie. Les pharmacies et herboristeries sont donc contrôlées sur l'état de leur stock et la tenue de leur magasin.

LISTE DES PHARMACIENS

AYANT officine ouverte dans le Département de la Manche, qui, conformément à l'article 27 de la Loi du 21 germinal, an 11, ont déposé les copies légalisées de leurs titres à la Préfecture, laquelle Liste doit être imprimée et affichée, aux termes de l'article 28 de la même Loi.

NOMS DES PHARMACIENS.	LEURS PRÉNOMS.	DATE DE LEUR RÉCEPTION.	LIEUX DE LEUR RÉSIDENCE.
Anfray.....	Michel-François.....	29 frimaire, an 6.	Sourdeval-la-Barre.
Anquetil.....	Réné-Pierre.....	16 mars 1782.	Pontorson.
Audin.....	Nicolas.....	23 août 1773.	Villedieu.
Bataille.....	Julien.....	15 mars 1791.	Saint-James.
Bataille.....	Gabriel.....	9 frimaire, an 6.	Granville.
Binet.....	Pierre-Louis.....	13 thermidor, an 5.	Pontorson.
Blondel.....	Thomas-François-Benjamin.....	25 germinal, an 10.	Coutances.
Bouton-Desfranches.....	Louis-Gilles.....	9 floréal, an 9.	Avranches.
Cireaud.....	Léonard.....	23 octobre 1774.	Cherbourg.
Coupard.....	Jacques-Julien-Jean.....	24 ventôse, an 5.	Avranches.
Dehalanda.....	Pierre.....	10 juillet 1788.	Granville.
Denize.....	Martin-Euxèpe.....	9 brumaire, an 2.	Cérisy-la-Forêt.
Dumarais.....	Pierre-Noël.....	19 mai 1789.	Valognes.
Davard.....	Jacques.....	16 juillet 1791.	Granville.
Davey.....	Pierre.....	4 fructidor, an 9.	Saint-Lo.
Faïn.....	Michel-Nicolas.....	21 pluviose, an 10.	Valognes.
Faucillon.....	Joseph-François-Nicolas.....	19 mai 1789.	Valognes.
Fontaine.....	Noël.....	3 février 1777.	Avranches.
Foulon-grand-champ.....	Michel.....	26 décembre 1783.	Coutances.
Gosse.....	Jacques-Aimable.....	23 germinal, an 10.	Mesailhonnant.
Gouville.....	Louis-Charles.....	6 frimaire, an 11.	Carentan.
Hardy-des-Allieurs.....	Jean-Louis.....	2 avril 1791.	Avranches.
Hardy.....	Louis-Jean.....	21 septembre 1796.	Avranches.
Hédou.....	Gabriel.....	27 septembre 1791.	Pontorson.
Jéhan.....	Isidor-Israël-David.....	4 mars 1789.	Saint-Lo.
La Chapelle.....	Pierre-Adrien.....	24 thermidor, an 9.	Cherbourg.
Le Chevalier.....	Adrien-Louis.....	9 messidor, an 5.	Carentan.
Le Court.....	Louis.....	3 fructidor, an 9.	Avranches.
Le Duin.....	Jean-Baptiste-François.....	15 brumaire, an 5.	Saint-Lo.
Le François.....	Hervé-Joseph.....	19 mars 1768.	Saint-Lo.
Labonde-de-la-boulaye.....	Jean-Cyprien-Sébastien.....	4 août 1779.	Cherbourg.
Le Maisnier-desmalais.....	Jean-François.....	13 décembre 1767.	Torigny.
Le Maître.....	Jean-François-Louis-Aimé-Marie.....	13 novembre 1791.	Coutances.
Le Pelletier.....	Jean-Louis.....	9 février 1792.	Ducé.
Le Petit.....	Charles-Philippe.....	3 décembre 1791.	Périers.
Le Templier.....	François.....	8 floréal, an 6.	Pontorson.
Longien.....	Guillaume.....	5 vendémiaire, an 10.	Saint-Lo.
Loisel.....	Pierre-Léonor.....	26 août 1788.	Cherbourg.
Loyer.....	Pierre-Vincent.....	14 août 1788.	Tessy.
Loyer.....	François-Patrice.....	8 ventôse, an 6.	Villedieu.
Marie.....	Jean-François.....	26 frimaire, an 10.	Mortain.
Manpon.....	Jean.....	14 ventôse, an 6.	Cherbourg.
Moulin.....	Julien-Nicolas.....	11 mai 1780.	Coutances.
Piton.....	Jean-Baptiste.....	8 mars 1785.	Périers.
Potier.....	Jacques.....	1 ^{er} août 1763.	Torigny.
Regnauld.....	Nicolas.....	26 brumaire, an 7.	Périers.

VU les dispositions du titre 4 de la loi du 21 germinal, an 11, sur la police de la pharmacie; et la liste des pharmaciens de ce département,
LE P R É F E T de la Manche, considérant qu'il importe autant à l'ordre social qu'à la santé des citoyens, que l'exécution de ces dispositions soient rigoureusement surveillée; que, sous ce double rapport, il est du devoir des Autorités administrative et judiciaire de procurer cette exécution, par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, **A R R Ê T E** ce qui suit:
A R T I C L E I^{er} Tout individu non compris sur la présente liste, ne pourra, à l'avenir exercer l'art pharmaceutique, s'il n'est dans l'intention de se présenter devant le jury du département, lorsqu'il sera établi, pour y subir ses examens et y être reçu, et à cet effet, il en passera la déclaration au maire de sa commune, auquel il devra représenter, en même tems, un certificat de deux docteurs médecins, constatant que, par ses études et par son expérience dans cet art, il est dans le cas de subir lesdits examens.
 A défaut de cette déclaration et de ce certificat, nul ne pourra obtenir de patente de pharmacien.

Archives municipales, 514, liste des pharmaciens autorisés dans la Manche pendant la 1ere République

Police locale - Pharmacies
Sous-Préfecture Cherbourg, le 8 9^h 1871
de
CHERBOURG

Monsieur le Maire,

Il résulte du rapport du jury médical sur son tour de inspection des pharmacies, drogueries et épicieries de votre arrondissement en 1871 :

1^o que les sieurs Lohier, Hottot, L'aultier et Pluquet, pharmaciens à Cherbourg, ne transcrivent pas en toutes lettres, sur leur registre des poisons, ainsi que l'exige l'ordonnance du 29 8^h 1846, les quantités de médicaments prescrits qui entrent dans la composition des formules médicales ;

2^o que le magasin du sieur Butel, herboriste à Cherbourg, n'était pas aussi bien tenu que

Monsieur le Maire de Cherbourg

L'année dernière, qui il y avait même un certain désordre. Ainsi des flacons étiquetés semences de jusquiame renfermaient des semences de carottes ; d'autres étiquetés fleurs de violette, contenaient du flor de mauve. Les fleurs en général étaient mal conservées, altérées et même impropres aux usages de la médecine.

Sous votre bien, Monsieur le Maire, adresser un sévère avertissement à ces praticiens et les inviter à se conformer scrupuleusement aux obligations que leur impose leur profession.

Recevez, Monsieur le Maire l'assurance de ma considération très distinguée

Le Sous-Préfet

Munary

Archives municipales, 514, Contrôle de l'herboriste Butel, à Cherbourg dont la boutique présente « un certain désordre. Ainsi des flacons étiquetés semences de jusquiame renfermaient des semences de carottes, d'autres étiquetés fleurs de violette, contenant des fleurs de mauve. Les fleurs en général étaient mal conservées, altérées et même impropres aux usages de la médecine. »

2- Initier au jardin et à la botanique un public plus large, un objectif des sociétés savantes de Cherbourg.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Bibliothèque nationale de France, *Plantes et arbres qui intéressent l'industrie* : [peinture] / Yoequa Peintre chinois, paru entre 1830 et 1840. Vue 7 : 1. Pe-tchou-ma (*Urtica nivea*) Source : Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, RESERVE PET FOL-OE-86.

Plante introduite à Cherbourg en 1845 grâce à M. Leclancher, chirurgien major à bord de la corvette la Bayonnaise en station dans les mers de la Chine. Les semences sont accompagnées plus tard « de jeunes plants d'arbres forestiers

Voyages dans le Temps #04, mai 2022, site internet de la ville de Cherbourg-en-Cotentin, page les archives municipales

du nord de la Chine et de l'Asie centrale mis à la disposition de la société d'Horticulture, par M. de Montigny, consul de France à Chang-Hai, qui devront prospérer sous le climat de Cherbourg ».

Correspondance : Les relations de notre association se sont étendues plus largement peut-être que celles d'aucune association du même genre qui soit en France : grâce aux facilités que nous offreait la position et l'importance maritime de notre ville, nous avons pu, mais non sans frais, nous assurer des correspondants zélés et capables, sur les points du globe dont les produits botaniques avaient le plus d'intérêt pour notre horticulture. Ce système de correspondance est loin encore d'être aussi complet que nous

que nous espérons le voir un jour ; mais tel qu'il est, nous lui devons déjà non seulement un nombre considérable de plantes d'ornement, inconnues auparavant dans notre pays, et dont la multiplication est venue donner une nouvelle activité à l'industrie de nos jardiniers fleuristes, mais un assez grand nombre d'espèces résineuses et autres essences forestières d'origine exotique, considérées comme très précieuses par les dimensions qu'elles atteignent, et par les qualités de leur bois, et aux quelles notre climat et la nature de notre sol dans une grande partie de l'arrondissement promettent un succès complet. — J'ai pu multiplier assez abondamment une plante textile du plus grand prix et de la culture la plus facile, l'ortie blanche de la Chine (Urtica nivea), que j'ai reçue de notre compatriote M. L'éclancher, Chirurgien major à bord la corvette la Bayonnaise, en station dans les mers de la Chine. Je viens de recevoir encore de lui un nouvel envoi de graines de la même plante, à la quelle il attache une importance extrême, et l'annonce d'une expédition de jeunes plants d'arbres forestiers du nord de la Chine et de l'Asie centrale, mis à notre disposition par M. de Montigny, Consul de France à Chang-Hai, et qui devront prospérer sous le climat de Cherbourg.

Archives municipales, 3 F 1, 1845, création de la Société d'horticulture et demande de subvention à la mairie. Ses actions : conférences, incitation au jardinage, introduction de plantes nouvelles, cours d'horticulture, acquisition d'ouvrages pour la bibliothèque.

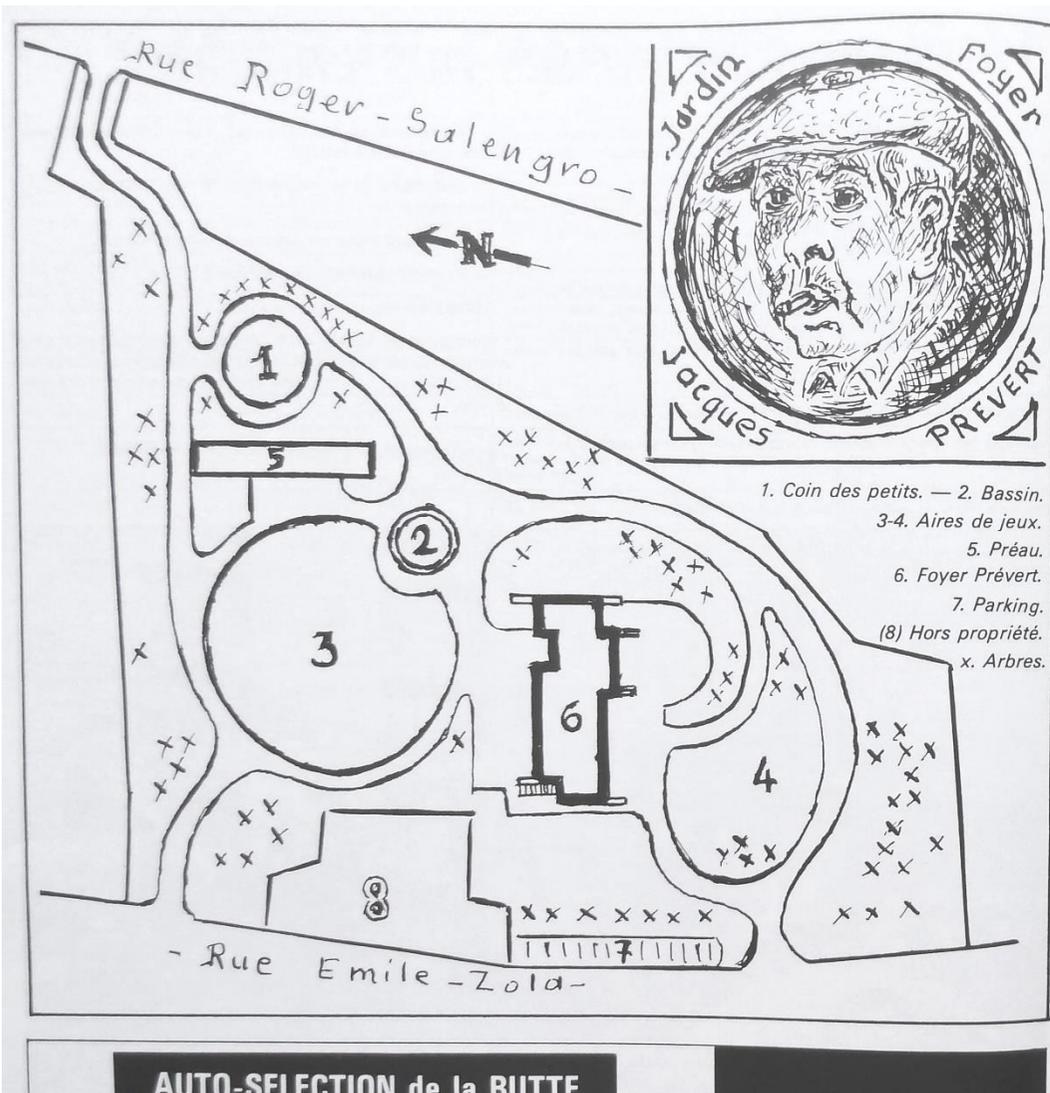
1885 – Cherbourg, aménager un nouveau jardin, en préservant le plus d'arbres existants et en introduisant de nouvelles espèces exotiques.



Archives municipales, 1 O 17, création du jardin public au pied de la montagne du Roule. 1869, plan en couleur réalisé avec l'aide de la Société d'horticulture et description des massifs dans le bon de commande du jardinier

Voyages dans le Temps #04, mai 2022, site internet de la ville de Cherbourg-en-Cotentin, page les archives municipales

1980 - Octeville, le jardin un espace de rencontre. Au cœur du quartier de la Butte, le charmant jardin Jacques Prévert, créé en 1983 sur le site d'une ancienne ferme, accueille un foyer pour personnes âgées et une structure sociale. C'est un lieu confidentiel de passage et de repos équipé d'une aire de jeux pour enfants. On y trouve quelques arbres exceptionnels dont un frêne pleureur. L'esprit d'un endroit où le « social » et la « protection de la nature » se rejoignent est encore aujourd'hui préservé : ce jardin est labellisé Echojardin depuis 2012.



A propos "d'inventaire": "Paroles"... et réalisations

Quatre éléments tout simples extraits d'un long « inventaire » de « Jacques Prévert », quatre vers bien courts, eux, d'entre les soixante particulièrement libres en longueurs et en couleurs que compte le poème, quatre symboles qui s'interfèrent et suffisent à poser notre problème... Voyons donc de plus près...

1880 — voici juste ce que nous est resté farci de nos jours de la rue Roger-Salengro, a été démolie en juin 1944.

L'ex-maison du garage de la rue Emile-Zola, démolie.

Quant aux cinq maisons précédemment, ce sont de la famille Besselièvre.

Mais laissons-là la présentation à nous : L'un sur le terrain servait au cadre de l'opération en un vaste préau d'accueil pas toujours clément.

L'autre était à usage de moins, car de par sa hauteur avait une autre utilisation plus modeste : 360 m² avancée, il devra être démolie.

Alors ? « deux maisons pour le futur : « Une seule — et ceci a été conservée son toute neuve verra l'édifié, une agréable et va sol avec combles aménagés borée par les soins de Paucillon, qui ont bien mieux, tout en gardant n'en sera pas moins fort montrer le rapide croquis.

« Un jardin, des fleurs » : A l'arrière des immeubles, côté pair de la rue Roger-Salengro, n° 34 à 64, se trouve un terrain ayant pratiquement la forme d'un trapèze, limité à l'opposé par la rue Emile-Zola. Il mesure 7.565 m² et appartient à la commune d'Octeville depuis le 15 juin 1977 sous l'actuelle dénomination de « Terrain Sanson ». Sur le plan cadastral, il recouvre les parcelles n° 55, 58, 59, 60, 80, 94, 395 et 506, section A M. Il attendait une utilisation rationnelle, il l'a trouvée : une utilisation d'un grand intérêt où « le social » et la « protection de la nature » se joindront pour le bonheur de tous... En effet, c'est là que nous verrons s'implanter bientôt « un jardin, des fleurs », le futur « Jardin Jacques Prévert », nom attribué en hommage à une grande figure du monde de la poésie, de la chanson et du cinéma, celle d'un hôte fidèle à la Hague dans la vie et par-delà la vie, nom attribué enfin avec l'accord de Madame Prévert, correspondance du 28 février 1979.

A vrai dire il n'y aura pas que « fleurs » en ce « jardin »... mais aussi et surtout, des arbres... Actuellement, cinq très beaux spécimens, — si ce n'est par l'essence, par la taille du moins —, se dressent sur le terrain : un frêne pleureur, deux tilleuls et deux sycomores. Non seulement aucun ne sera abattu, mais c'est au contraire l'apport d'une centaine de plants nouveaux qui est envisagé. Nous pensons que les amis de la nature seront, autant que nous-mêmes, sensibles à ce projet qui protégera ce qui reste en état et greffera un « poumon » supplémentaire à une cité qui se bâtit de plus en plus et voit de ce fait ses espaces verts naturels grignotés les uns après les autres.

Au cœur de cet îlot de verdure, trois zones seront aménagées : d'abord une zone d'accueil où les tout petits pourront évoluer tranquillement sous l'œil attentif des mamans... puis, réparties plus loin, deux aires de jeux pour plus âgés. Le plan sommaire ci-joint les situera beaucoup mieux qu'un long descriptif... Consultons-le.

Archives municipales, OCT2, Articles de presse : 1980, Bulletin municipal. Présentation du futur jardin Foyer Jacques Prévert.

Voyages dans le Temps #04, mai 2022, site internet de la ville de Cherbourg-en-Cotentin, page les archives municipales

1994 – La Glacerie, l'aménagement urbain s'appuie sur les jardins.

La création du jardin public à La Glacerie en 1994 coïncide avec de nouvelles préoccupations dans l'aménagement urbain : le droit de chacun à un environnement sain et équilibré.

Le Code rural souligne « la responsabilité des collectivités d'assurer des actions propres à garantir l'équilibre harmonieux de la population résidant dans les milieux urbains et ruraux ».

Si dans ce projet de jardin, les fleurs ne sont pas les premiers acteurs, la municipalité de la Glacerie conjugue plus d'espaces verts, plus de cheminements piétonniers, plus d'espaces de jeux pour les enfants et des stationnements bien accessibles et en nombre. Un résultat à la hauteur des attentes, si on en croit le sourire des habitants lors de l'inauguration!





1, 2 et 3/ Inauguration du jardin public à la Glacerie le 28 mai 1994, Revue de presse fonds non-coté, La Glacerie